Appel à candidatures – Consultance à distance

Etude prospective sur les technologies de l'information et de la communication (TIC) susceptibles de favoriser l'inclusion scolaire des enfants handicapés

Référence : **PRACO-2020-DAKA-212**

PREAMBULE

Humanité et Inclusion - Handicap International[1] - est une organisation œuvrant aux côtés des personnes handicapées et des populations vulnérables, elle agit et témoigne pour répondre à leurs besoins essentiels, pour améliorer leurs conditions de vie et promouvoir le respect de leur dignité et de leurs droits fondamentaux.

Humanité et Inclusion intervient dans des contextes de pauvreté, d'exclusion, de conflits ou de catastrophes naturelles. Ses secteurs d'activités sont nombreux : réadaptation, déminage et prévention des accidents, accessibilité, gestion des camps de réfugiés, insertion économique et sociale, éducation, santé/prévention, développement local, préparation aux catastrophes et réduction des risques, réhabilitation, plaidoyer.

Pour ce faire, Humanité et Inclusion travaille avec plus de 2300 partenaires locaux, nationaux et internationaux.

1. *OBJET DU MARCHE*

Présentation de la mission

Intitulé de l'étude:	Etude prospective sur les technologies de l'information et de la communication susceptibles de favoriser l'inclusion scolaire des enfants handicapés
Objectif de la mission :	Développer, mettre en œuvre l'étude et en valoriser les résultats
Période de la mission :	15 Septembre-15 Novembre 2020
Durée de la mission :	45 jours (estimation)

[1] *Le 24 janvier 2018, le réseau mondial Handicap International est devenu Humanité & Inclusion. Ce réseau est constitué d'une Fédération qui met en œuvre nos programmes dans une soixantaine de pays et de 8 Associations nationales.*

Localisation de la mission :	A distance
Financeurs de l'étude	NORAD (Norwegian Agency for Development Cooperation), AFD (Agence Française de Développement)

Contexte général

Au niveau international, la nécessité de l'éducation inclusive est affirmée de manière forte : d'ici 2030, le monde vise, entre autres objectifs, à « assurer une éducation inclusive et équitable de qualité et promouvoir des possibilités d'apprentissage tout au long de la vie pour tous » (Objectif de Développement Durable (ODD 4). Les ODD ont un message clair : ne laisser personne pour compte et mobiliser les ressources financières, techniques et humaines nécessaires pour ce faire.

L'égalité du droit à l'éducation pour les enfants handicapés est clairement prescrite par la Convention internationale relative aux droits des personnes handicapées (CDPH) en 20072.
L'Article 24 de la CDPH affirme le droit à l'éducation sur la base de l'égalité des chances pour chaque enfant et met l'accent sur le fait que cela doit être prévu au sein de systèmes inclusifs à tous les niveaux. Cela requiert, de manière explicite, que les enfants handicapés ne soient pas exclus du système éducatif général en raison de leur handicap. L'environnement global des étudiants handicapés doit être conçu de façon à favoriser l'inclusion et à garantir leur égalité dans tout le processus de leur éducation.

Malgré des améliorations significatives au cours de la dernière décennie en ce qui concerne l'accès à l'éducation, les inégalités restent particulièrement marquées en Afrique de l'Ouest et les enfants handicapés sont généralement les plus marginalisés et les premiers à être exclus des opportunités éducatives.

Les barrières qui freinent l'accès et le maintien dans l'éducation des enfants handicapés sont de plusieurs ordres, il y a notamment : i) la pauvreté, ii) le manque d'infrastructures scolaires accessibles, iii) le manque de volonté politique, de connaissances techniques et de capacité à mettre en œuvre le droit à l'éducation inclusive, iv) les attitudes négatives des enseignants et les enseignants non qualifiés, surtout pour ce qui est de la mise en pratique de l'éducation inclusive, v) la rigidité des programmes scolaires, vi) la stigmatisation sociale qui exclut les enfants handicapés des interactions sociales, vii) le manque de connaissance des parents sur les capacités/le potentiel de leurs enfants.

[2] La Convention relative aux droits des personnes handicapées, http://www.un.org/french/disabilities/default.asp?id=1413

Au cours des dernières années, en Afrique de l'Ouest, les politiques en matière de scolarisation des enfants handicapés ont évolué, et on est passé du financement de l'enseignement spécialisé ou de l'enseignement séparé exclusivement à l'expérimentation de l'éducation inclusive dans les écoles ordinaires. Les gouvernements commencent à exprimer un engagement manifeste en faveur de l'éducation inclusive, avec des avancées au niveau des lois, des politiques publiques et des stratégies éducatives, mais les défis à relever sont très importants.

Pour relever les défis de l'inclusion des enfants handicapés dans les écoles ordinaires, les technologies de l'information et de la communication (TIC) jouent un rôle très important.
L'article 24 de la Convention prescrit de procéder à des « aménagements raisonnables » en faveur des personnes handicapées pour leur assurer entre autres la possibilité d'apprendre à maîtriser et utiliser des TIC accessibles, y compris des technologies d'assistance et des matériels pédagogiques conçus sous une forme accessible.
En Afrique de l'Ouest, la mise en œuvre de politiques d'utilisation des TIC dans le domaine de l'éducation reste encore assez limitée et généralement ne prend pas en compte les enjeux d'accessibilité pour les enfants handicapés.
Le potentiel des TIC comme vecteur d'inclusion résulte ainsi largement inexploité et se limite à des initiatives ponctuelles.
Dans le contexte de la pandémie du Covid-19, les technologies d'apprentissage à distance, y compris les nouvelles technologies, se sont révélées précieuses dans la grande majorité des pays à travers le monde pour assurer la continuité de l'éducation. Mais l'exercice a mis en lumière des disparités criantes dans les pays à faibles revenus, dont les pays d'Afrique de l'Ouest. Cela a soulevé des questions de disponibilité, de capacité et de couverture des infrastructures et services nationaux de télécommunications et de TIC, d'accès et accessibilité aux plates-formes d'apprentissage par les enseignants et les apprenants, du soutien technique aux enseignants et aux parents pour soutenir l'apprentissage des élèves etc. Ces questions ont une forte incidence sur l'accès à l'apprentissage de différents groupes, notamment les plus marginalisés, dont les personnes handicapées.

Projets dans lequel s'inscrit l'étude

Cette étude s'inscrit dans le cadre de deux projets régionaux d'éducation inclusive :

1) Le projet « **Education Inclusive au Sahel** », mis en œuvre sur la période septembre 2017-décembre 2021, au **Burkina Faso, Mali et Niger**, avec le co-financement de **NORAD**.
   L'intervention vise à créer un environnement d'apprentissage inclusif adapté à tous les enfants aux niveaux local, national et sous régional pour assurer la scolarisation et une éducation de qualité pour les filles et les garçons marginalisés âgés de 6 à 16 ans, y compris

les filles et les garçons handicapés, en intervenant au niveau des politiques et au niveau des services et de la communauté à travers le renforcement des capacités, le plaidoyer et l'assistance technique.

2) Le projet « **Education Inclusive-Formation Professionnelle** », mis en œuvre sur la période janvier 2018-décembre 2021 au **Bénin, Burkina Faso, Madagascar, Maroc, Sénégal, Togo**, avec le co-financement de l'**AFD**, dans le cadre d'une convention de partenariat pluriannuel (CPP-AFD).
   Le projet vise à assurer pour les enfants et jeunes handicapés un accès continu à l'apprentissage par la mise en œuvre d'une stratégie visant à fluidifier le continuum Education-Formation professionnelle.

Partenaires des projets

- ✓ Les Ministères de l'Education et de la Formation Professionnelle et directions concernées dans chaque pays
- ✓ Le Réseau africain de la campagne pour l'éducation pour tous (ANCEFA)
- ✓ La Fédération Ouest Africaine des Associations de Personnes Handicapées (FOAPH)
- ✓ Les associations de parents d'élèves, les comités de gestion des écoles, les organisations de la société civile, les associations de mères éducatrices, les organisations de personnes handicapées, les collectivités locales.

Présentation de l'étude

Pourquoi cette étude?

Cette étude fait partie intégrante des activités des projets régionaux d'éducation inclusive développés par HI en Afrique de l'Ouest, Maroc et Madagascar.
Les technologies de l'information et de la communication (TIC) offrent de nombreuses ressources pour l'éducation des enfants handicapés (tout type de handicap confondus). Les TIC accessibles peuvent améliorer considérablement la capacité des enfants handicapés de participer aux cours, de communiquer et d'apprendre de manière plus efficace et sont ainsi envisagées comme un vecteur d'inclusion.

Ainsi leur promotion dans le cadre des politiques et interventions d'éducation inclusive s'avère particulièrement importante, alors qu'elles sont jusqu'à présent utilisées de manière limitée, dans les cadre des projets d'éducation inclusive de HI (par exemple ordinateurs avec logiciels pour enfants non-voyants au Niger ou tablettes avec logiciel de transcription audio/texte pour jeunes sourds au Sénégal) ou au sein des écoles spécialisées présentes dans les différents pays.

Une étude prospective des solutions et bonnes pratiques existantes sur l'utilisation des TIC au service de l'éducation inclusive – et, plus en général, de celles utilisées dans le domaine de l'éducation et pouvant être rendus accessibles aux enfants handicapés - a été considérée comme une étape primordiale dans un processus de valorisation de leur potentiel.
Cette étude a été conçue pour explorer ce qui existe au niveau international et analyser les points forts et les défis d'exploitation dans les stratégies d'éducation inclusive soutenues par HI notamment dans les pays à faibles ressources.

Cette activité revêt aussi un intérêt particulier dans le cadre de l'actuelle pandémie de Covid 19, qui a mis en exergue les enjeux de l'apprentissage à distance et la nécessité de prendre en compte l'accessibilité des supports proposés pour les enfants handicapés.

Les résultats de cette étude prospective pourraient être le point de départ pour que, dans les différents pays, les équipes HI réfléchissent avec les autorités éducatives et les autres partenaires clés, dont les Organisations de Personnes Handicapées, sur les possibilités d'utilisation optimale des TIC dans les interventions d'éducation inclusive pour une meilleure inclusion des enfants handicapés.

Objectifs de l'étude

- **Objectif général**

Réaliser un état de lieux et une analyse des Technologies de l'information et de la Communication (TIC) susceptibles de favoriser l'inclusion scolaire des enfants handicapés (niveaux primaires et collège), dans la perspective de leur intégration dans les systèmes éducatifs des pays ciblés par les projets régionaux d'éducation inclusive de HI.

- **Objectifs spécifiques**

1) Répertorier les ressources existantes, au niveau international, dans le domaine des TIC pouvant être utiles à la communication et à l'apprentissage des enfants handicapés (tout type de handicap confondus, avec un focus spécifique sur les déficiences visuelles et auditives).

   Les TIC incluront les technologies courantes telles qu'ordinateurs, navigateurs Web, logiciels de traitement de texte, imprimantes, tablettes et téléphones mobiles intégrant des fonctions d'accessibilité ; les technologies d'assistance telles que lecteurs d'écran, claviers configurables, dispositifs d'aide à la communication, etc. ; les médias et formats accessibles tels que le format HTML (Hypertext Markup Language), les vidéos avec sous-titre etc ; les didacticiels et les environnements d'apprentissage virtuel (EAV).

Le répertoire devra intégrer une analyse des caractéristiques techniques de chaque ressource, en lien avec les différents besoins de communication et d'apprentissage des enfants handicapés, mais aussi des conditions d'accès et utilisation (disponibilité géographique, coût, nécessité de licence, type de connexion internet, prérequis des équipements informatiques etc.).
Une attention particulière devra être apportée aux solutions en libre accès et à faible coût, ainsi qu'à celles disponibles en langue française.

2) Identifier le potentiel et les défis de la mise en œuvre de TIC accessibles dans les salles de classe, les principaux facteurs clés de succès pour le déploiement des ressources identifiées dans les systèmes éducatifs, les prérequis nécessaires (y compris en termes de formation des enseignants et des enfants), les risques et les conditions d'échec à prendre en compte et faire des recommandations pour le développement de politiques d'utilisation de TIC accessibles dans les contextes d'intervention (Bénin, Burkina Faso, Madagascar, Maroc, Sénégal, Togo, Mali, Niger).

Localisation

L'étude sera réalisée à distance.

Méthodologie

Le développement de la méthodologie est laissé à la discrétion du/de la consultant/e mais devra intégrer les éléments suivants :

- une revue de la littérature et des ressources sur les TIC au service de l'éducation et en particulier de l'inclusion des enfants handicapés.
- des entretiens avec des personnes clés du secteur des TIC et du handicap au niveau international, régional (Afrique de l'Ouest) et national (y compris des organisations de personnes handicapées au niveau international et dans les pays cibles des projets).

HI pourra fournir la documentation relative à ses projets d'éducation inclusive ainsi que les contacts des principaux partenaires dans les pays d'intervention, au sein des Ministères de l'éducation, des écoles spécialisées, des organisations de personnes handicapées etc.

L'analyse globale et les rapports seront discutés (par Skype) à mi- parcours et à la fin de la mission du/de la consultant/e avec la coordination régionale et les responsables du siège de HI à Lyon et Bruxelles.

Le rapport final sera présenté en format classique (rapport format World), mais il pourra aussi intégrer des ressources sous forme de vidéos, tutoriels, site web, etc. permettant une meilleure divulgation et valorisation des résultats de l'étude.

La méthodologie devra être décrite dans l'offre. Elle devra clairement développer comment les données seront collectées, traitées et analysées.

Éthique

Le consultant devra se reporter à la note d'orientation de Handicap International intitulée « Études et recherches à Handicap International : Pour une gestion éthique des données »3.

La méthodologie proposée devra prendre en considération et adapter les huit recommandations préconisées par l'organisation :

- Garantir la sécurité des participants, des partenaires et des équipes
- Assurer une approche centrée sur la personne/ la communauté
- Obtenir le consentement libre et éclairé des participants
- Proposer des mécanismes de référencement
- Assurer la sécurité des données personnelles et sensibles tout au long de l'activité
- Planifier et garantir l'utilisation et le partage des informations
- Assurer l'expertise des équipes impliquées et la validité scientifique de l'activité
- Obtenir l'agrément des autorités pertinentes et prévoir une revue externe de la proposition

Présentation de la mission et du/de la consultant/e

Calendrier

Il est envisagé un démarrage de l'étude en septembre 2020. L'étude devra être complétée à la mi-novembre 2020.

Nombre indicatif de jours de mission : max. 45 jours

Un chronogramme détaillé sera présenté par le/la consultant/e après concertation avec la coordination régionale de HI.

[3] Handicap International, 2015, « Études et recherches à Handicap International : Pour une gestion éthique des données ».
Consultable à cette adresse : http://www.hiproweb.org/uploads/tx_hidrtdocs/GestionEthiqueDesDonneesNO_04.pdf

Livrables

	Livrables	Bénéficiaires	Diffusion	Échéances de remise des livrables
Documents techniques relatifs à la mise en œuvre de l'étude				
1-	Méthodologie définitive	HI	Interne	Début de la mission
2-	Outil définitif de collecte de données	HI	Interne	Fin de la mission
3-	Transcriptions des entretiens	HI	Interne	Fin de la mission

Rapports & articles				
4- 5-	Rapport intermédiaire Rapport final - 25 pages max sans annexes Ce rapport inclura un résumé exécutif de 5 pages max (méthodologie, résultats principaux et recommandations)	HI HI, donateurs, partenaires	Interne Externe	Mi-parcours Fin de la mission

Mécanismes de communication et de suivi entre le/a consultant/e et HI

L'étude sera suivie par la responsable de la coordination des projets régionaux d'éducation inclusive basée à Dakar. Le suivi sera assuré également par la Coordinatrice des Etudes techniques et de la Recherche Scientifique, la Référente Technique Education Inclusive et la Référente Technique Accessibilité de HI basées à Lyon et Bruxelles.

Profil recherché

Obligatoire

- Diplôme minimum : Doctorat ou Master en sciences et technologies de l'information et handicap, sciences de l'éducation, sociologie ou sciences sociales et politiques, ou dans un domaine connexe.
- Expérience dans le secteur des TIC
- Connaissance du milieu du développement/ humanitaire
- Expérience établie et reconnue des méthodes de collecte, de traitement et d'analyse des données qualitatives
- Capacité démontrée d'analyse, de synthèse et de rédaction (fournir une liste de publications)
- Expérience dans le domaine du handicap et de l'accessibilité

- Connaissance des langues de travail (écrites et orales) : Français obligatoire

Souhaité

- Une bonne connaissance du contexte culturel des zones d'interventions serait un atout important.
- Capacité à travailler en collaboration avec des acteurs publics, associatifs et du secteur privé

Composition des offres

Les offres doivent être en français et inclure les éléments suivants :

- À propos de le(a) consultant(e)
  - □ Un curriculum vitae (formation, expérience dans les domaines mentionnés ci-dessus, listes de publications clés)
  - □ Des références
  - □ Une lettre de motivation
  - □ Une photocopie de la pièce d'identité
  - □ Une attestation de régularité fiscale
  - □ Les CGA et bonnes pratiques commerciales de l'organisation (Annexes 1 et 2) signées et cachetées

- A propos de la proposition technique et financière :
  - □ Une **proposition méthodologique** pour mener cette étude, incluant à minima : Compréhension des enjeux des termes de référence ; présentation du cadre méthodologique : conception de l'étude, collecte traitement e analyse des données; considérations éthiques
  - □ Un **calendrier**, détaillant les étapes de la mission de consultance.
  - □ Une **proposition financière** en TTC en Euros.

Le(a) consultant(e) doit s'assurer de faire une proposition financière conformément à son régime fiscal applicable. Si la loi du régime fiscal applicable l'exige, le retrait d'impôt peut s'appliquer.
HI s'engage pour la protection de l'enfance et la protection des bénéficiaires contre les abus et l'exploitation sexuels. Le(s) consultante(s) sélectionnée(s) devrai(en)t approuver et respecter ces politiques éthiques et le code de conduite : Prévention des abus et protection des droits de l'homme."

Dépôt des offres:

Le dossier de candidature complet doit être envoyé par courrier électronique à :

cotation.hi@senegal.hi.org

Les emails doivent avoir pour objet la référence mentionnée ci-dessous :

Référence :

« Etude TIC et éducation inclusive »

La date limite de dépôt de candidature est fixée au **14 août 2020** à 18h (GMT)